

Dispositifs Prévoyance et frais de santé

Une première réunion de négociation s'est tenue le 16 avril 2008 avec les coordonnateurs syndicaux du groupe sous la présidence du DGA - RH de France Télévisions.

L'objectif de cette négociation est de poser la première pierre d'un régime de prévoyance et frais de santé harmonisé, basé sur la solidarité pour l'ensemble des salariés du groupe France télévisions, au travers de la mise en place d'un socle commun de garanties.

Cette harmonisation, qui vise les frais de soins de santé, l'incapacité de travail et le décès, doit permettre d'améliorer les régimes déjà en place.

Elle se fera en plusieurs étapes afin de rester compatible avec la situation financière du groupe.

Sous réserve de l'avancement des négociations, la mise en œuvre de ce socle commun est envisagée à partir du 1^{er} janvier 2009.

La prochaine réunion sur ce sujet avec les coordonnateurs syndicaux se tiendra le 20 mai.